

Compte rendu n° 02/2019
séance du Conseil Municipal du 7 mars 2019

Le 07 mars 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 28 janvier 2019, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES: Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Laura VIRET, Marie-Laure DESBIOLLES, Jean-Paul COUTY, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Jean-Michel JACQUES.

ABSENT(ES) ESCUSE(ES): Lionel LERDUNG, Pascale VULIN, Lionel VERNAY

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de reporter à une prochaine séance la délibération concernant la micro-crèche et d'ajouter la délibération suivante :

⇒ **Aménagement talus Chef-Lieu - Demande de subvention**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à mener à bien cette demande de subvention et s'engage à utiliser les sommes éventuellement allouées pour réaliser les travaux.

L'ensemble des membres présents a voté pour sauf un membre qui s'est abstenu.

⇒ **Bail de la micro-crèche**

Compte tenu d'une demande de Mme ROBERT concernant d'une part la durée du bail lors de son renouvellement (reconduction de 6 ans souhaitée) et une demande d'exclusivité ou de non concurrence en cas de non reconduction d'autre part. Le conseil municipal décide de ne pas accéder à ses nouvelles demandes et souhaitent l'en aviser avant de délibérer.

DIVERS

★ Préparation du budget 2019

★ Décharge remblais

Une proposition de l'entreprise MAULET est étudiée par le conseil qui décide de consulter d'autres entreprises avant de valider ou non cette proposition.

★ Journée environnement

Dans un premier temps, l'idée de reconduire cette journée est discutable par rapport au manque d'investissement de la population, par contre, l'idée de garder cette action en lien avec les enfants est mise en avant (cette journée est formatrice pour les enfants et peut servir comme modèle).

Le calendrier est malheureusement chargée cette année et ne permet pas de se mettre d'accord sur une date qui pourrait correspondre avec l'intervention des enfants. Cette journée est donc abandonnée pour 2019.

★ Chats chez Fauraz

L'intervention de l'association « CHAT'CUN UNE PLACE » a commencé et a permis d'attraper et de stériliser 6 chats. Il en resterait encore 6 à attraper.

★ Grotte du Diable

Le bâtiment a pris feu récemment. Les photos prises montrent un réel danger pour les personnes qui pourraient s'en approcher. Des barrières de chantier sont en commande et seront installées. Un huissier sera mandaté pour constater la sécurisation des lieux par la commune.

★ Festival du Faucigny

Pour rappel, ce festival aura lieu le 29 juin, 3 personnes se sont portées volontaire pour participer bénévolement à cette manifestation.

Nous devons trouver 2 commissaires et 1 porte drapeau pour accompagner notre fanfare.

★ Arts plastiques

La convention signée avec Lucille de Calignon va être revue afin qu'elle soit plus équitable et prenne en compte les vacances scolaires. Il lui sera proposé 25€ les mercredis pendant la période scolaire et 20€ par jour de stage pendant les vacances.



Fin à 23h00